

## Élevage/Peste des petits ruminants

# Elle continue de ronger le pays

JM

Libreville/ Gabon

LA peste des petits ruminants, une maladie très dévastatrice dans les élevages de petits ruminants (ovins et caprins) a du mal à être éradiquée. Le directeur général de l'Élevage, Guy Anicet Rerambyath, a démontré au cours d'un atelier de validation du plan stratégique pour le contrôle et l'éradication de cette maladie, que la peste des petits ruminants pose

de façon globale l'insuffisance des capacités du Gabon à lutter contre les maladies animales et, surtout, de la structuration même du mode d'élevage dans le pays.

Selon lui, cette peste des petits ruminants a été signalée et confirmée au Gabon en 1993. Elle s'est ensuite propagée dans les provinces du Haut-Ogooué en 2011, du Woleu-Ntem en 2012 et de la Ngounié en 2015. Et, depuis son apparition, aucune mesure de prophylaxie concrète n'a été prise



Photo : MADOUA

Sur l'ensemble du territoire, la peste des petits ruminants sévit dans les villages.

et la maladie sévit de manière endémique et évolue de façon insidieuse dans l'ensemble du pays.

Pour la direction générale de l'Élevage, il est triste de traverser certains villages sans pouvoir constater la

présence des chèvres et moutons. Même si le pays dispose des services vétérinaires placés sous sa direction générale et ayant fait l'objet de l'évaluation des principes de vérification de surveillance de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), il dispose d'un réseau d'épidémiologie-surveillance (REMAGA) ayant aussi un laboratoire de diagnostic vétérinaire dont toutes les entités ne sont pas opérationnelles.

Dans ces structures, il y a l'insuffisance des res-

sources affectées aux programmes de lutte contre les maladies animales; la non fonctionnalité du laboratoire vétérinaire, notamment en ce qui concerne la formation des techniciens, l'harmonisation de la législation vétérinaire par rapport au contexte international et la gestion des foyers de peste des petits ruminants; le faible nombre des vétérinaires en activité ou en service de la direction générale de l'Élevage, ainsi que le problème de manque de financement.

## Infrastructures routières

# Corridor Abidjan-Lagos : 187,1 millions de dollars pour un tronçon au Togo

AFP

Lomé/Togo

L'AMÉNAGEMENT de 30 kilomètres de route en 2x2 voies au Togo, en allant vers la frontière avec Bénin, fera l'objet d'un co-financement de 187,1 millions de dollars, huit mois après le passage à Lomé d'une mission composée de représentants d'institutions internationales

chargées d'en valider le principe.

Petite avancée pour l'axe Abidjan-Lagos. La promesse d'un corridor de plus de 1 000 km a été formulée il y a presque deux décennies par la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigeria, sans être tenue jusqu'à présent. Finalement, le financement de l'aménagement du tronçon togolais a été bouclé, a fait savoir la Banque africaine de développement

(BAD), dans un communiqué, le mardi 20 décembre. Un programme de lutte contre l'érosion côtière - la mer n'étant qu'à 100 mètres au point le plus proche - a par la même occasion été validé. C'est le tronçon routier entre Avépozo et Aného qui doit bénéficier de ce programme. Y contribue, la Banque islamique de développement (BID), l'Union Européenne (UE), la Banque ouest-africaine de

Développement (Boad), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'Uemoa et le Gouvernement du Togo. La BAD apporte, quant à elle, un don et un prêt d'un total de 40,8 millions de dollars.

Cependant, estime la BAD, « en 2020, année prévue pour l'achèvement du projet, un poids lourd devrait pouvoir relier Lomé à Cotonou [150 kilomètres] en seulement 5 heures, contre près de 11h

actuellement ».

Un autre volet de ce programme de rénovation porte sur la limitation de l'érosion côtière qui, à son rythme actuel, menacerait d'atteindre la route à échéance 12 ans, prévoyait déjà la BAD en juin 2016, dans un résumé des études d'impact environnemental et social du projet.

Pour ralentir cette érosion, l'aménagement de 28 épis rocheux le long de la côte et

le rechargement en sable de la plage sont prévus. Ils doivent permettre de ramener la vitesse de recul de la côte à 1 mètre par an, contre 15 à 20 mètres par an à l'heure actuelle. Des représentants de la BAD, de la commission de l'Uemoa, de la Banque européenne d'investissement (BEI) et de l'UE étaient présents à Lomé en mai, en mission préparatoire de validation de ce projet



**NOUVEAU**

**Moov casse les prix des Forfaits 3G+/4G+**

Forfaits	Volume en Mo	Prix CFR	Validité
25 Mo	25 Mo	50	1 heure
5 Mo	5 Mo	100	1 jour
10 Mo	10 Mo	150	1 jour
20 Mo	20 Mo	250	1 jour
60 Mo	60 Mo	500	1 jour
120 Mo	120 Mo	900	7 jours
250 Mo	250 Mo	2.000	14 jours
500 Mo	500 Mo	3.500	14 jours
1 Go	1 Go	5.000	30 jours
2,5 Go	2,5 Go	10.000	30 jours
6 Go	6 Go	15.000	30 jours
10 Go	10 Go	25.000	30 jours
40 Go	40 Go	50.000	30 jours
Forfait nuit 600	600 Mo	250	00h - 6h
Forfait weekend	1 Go	2.000	2 jours

**Composez \*115#**

**à 50 f cfa**

**25 Mo**

**Vivez l'internet à très grande vitesse avec la 4G+ de Moov.**

www.moov.ga • Service clients : 443 (payant 25 F l'appel) ou 445 (gratuit) • servicedclients@moov.ga

